

## RELEVÉ DE DECISIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze juin à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stanislas BARTHELEMY.

Etaient présents : MM. Stanislas BARTHELEMY, Jacqueline MOREL, Laurence BERTRAND, Guillaume CAMUS, Chantal CHARPENTIER, Isabelle DESSERY, Evelyne DESSUILLE, Bernard DHOURY, Frédéric MULLER, Didier VOITURONT, Brigitte VASSEUR, Fabrice LOCMONT

Absent représenté : Philippe FERCOT donne pouvoir à Laurence BERTRAND

Absents excusés : Emilie CHOISMIN, Baptiste LECAT, Christophe HENRIQUET, Séverine LEGRANGER

Absents non excusés : Marion FREDON, Clément MOINAT

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents et représentés : 13

A été élue secrétaire de séance : Madame Laurence BERTRAND

Le procès-verbal de la séance du 12 mai 2025 a été approuvé à l'unanimité.

✓ **FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE D'ESTREES DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL**

L'assemblée, à l'unanimité, décide de fixer à 40 le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées, et de valider la répartition comme présenté par la Plaine d'Estrées.

✓ **APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE D'ESTREES : PRISE DE COMPETENCES : « ruissellement »**

L'assemblée, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées, telle qu'adoptée par la délibération n°2025-05-3587 du Conseil communautaire en date du 6 mai 2025 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération à la Communauté de communes et à accomplir toutes démarches afférentes.

✓ **RENOUVELLEMENT DU PEDT ET PLAN MERCREDI**

L'assemblée, à l'unanimité, décide de reconduire le PEDT et le plan mercredi pour la période de septembre 2025 à août 2028, soit pour une durée de 3 ans.

✓ **PROJET EDUCATIF « ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET PERISCOLAIRE**

L'assemblée, à l'unanimité, valide les rectifications proposées au projet éducatif « accueil collectif de mineurs et périscolaire ».

✓ **APPROBATION D'UNE NOMENCLATURE POUR L'APPROVISIONNEMENT DANS LE CADRE DE LA PRODUCTION DES REPAS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

L'assemblée, à l'unanimité, approuve la nomenclature interne identifiant les familles d'achats composée de 32 familles de produits présentée en annexe.

✓ **BAIL EMPHYTEOTIQUE ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE PHOTOSOL DEVELOPPEMENT : PROJET D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE**

Point reporté à une date ultérieure

✓ **CREATION D'UN POSTE PERMANENT D'AGENT DE MAITRISE A TEMPS COMPLET A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2025**

L'assemblée, à l'unanimité, décide de créer un poste d'agent de maîtrise (catégorie C) à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> août 2025.

Longueil Sainte Marie, le 12 juin 2025

Pour le Maire empêché,  
L'Adjointe,  
Laurence BERTRAND,

